



Numero d'article MUV  
Marston-Domsel GmbH  
53909 Zülpich

Date d'émission 15.08.2019, Révision 14.11.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 1 / 11

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****MD-UV Kleber****Numero d'article: MUV****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1 Utilisations pertinentes**

Colle

**1.2.2 Utilisations déconseillées**

Aucun connu.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Société** Marston-Domsel GmbH  
Bergheimer Str. 15  
53909 Zülpich  
Téléphone +49 (0) 2252 9415-0  
Téléfax +49 (0) 2252 1744  
Site internet [www.marston-domsel.de](http://www.marston-domsel.de)  
E-mail [info@marston-domsel.de](mailto:info@marston-domsel.de)

**Secteur informatif****Informations techniques** [info@marston-domsel.de](mailto:info@marston-domsel.de)**Fiche de Données de Sécurité** [sdb@chemiebuero.de](mailto:sdb@chemiebuero.de)**1.4 Numéro d'appel d'urgence****Organe consultatif** +49 (0) 89-19240 (24h) (deutsch und englisch)**Société** Giftnotruf München**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]**

Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée.  
Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
STOT SE 3: H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Numero d'article MUV  
Marston-Domsel GmbH  
53909 Zlpich

Date d'émission 15.08.2019, Révision 14.11.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 2 / 11

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

### Pictogrammes de danger



### Mention d'avertissement

ATTENTION

### Contient:

Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol  
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle  
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle  
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol

### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre agréé selon la réglementation locale/nationale.

## 2.3 Autres dangers

### Autres dangers

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### Type de produits:

3.2 Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
10 - 30	Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol CAS: 27813-02-1, EINECS/ELINCS: 248-666-3, Reg-No.: 01-2119490226-37-XXXX GHS/CLP: Eye Irrit. 2: H319 - Skin Sens. 1: H317
10 - 30	Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle CAS: 7534-94-3, EINECS/ELINCS: 231-403-1, EU-INDEX: 607-134-00-4 GHS/CLP: Eye Irrit. 2: H319 - Skin Irrit. 2: H315 - STOT SE 3: H335
1 - < 5	Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle CAS: 109-16-0, EINECS/ELINCS: 203-652-6 GHS/CLP: Skin Sens. 1: H317
1 - < 3	Acrylate de 2-carboxyéthyle CAS: 24615-84-7, EINECS/ELINCS: 246-359-9 GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 H312 - Skin Corr. 1B: H314 - Eye Dam. 1: H318

### Commentaire relatif aux composants

Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.  
Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).



Numero d'article MUV  
Marston-Domssel GmbH  
53909 Zlpich

Date d'émission 15.08.2019, Révision 14.11.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 3 / 11

#### SECTION 4: Premiers secours

##### 4.1 Description des premiers secours

<b>Indications générales</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

##### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

##### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.  
Transmettre cette fiche au médecin.

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Agent d'extinction approprié</b>	mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

##### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde d'azote (NOx).  
Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.  
oxyde de carbone (CO)

##### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuel.

##### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).  
Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

##### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

##### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.  
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.  
Protéger la peau en appliquant une pommade.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Ne pas stocker avec des agents oxydants.  
Ne pas stocker avec des acides.  
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.  
Conserver les récipients hermétiquement fermés.  
Stocker au sec.  
Protéger du rayonnement solaire.  
Stocker au frais.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2



Numero d'article MUV  
Marston-Domsel GmbH  
53909 Zlpich

Date d'émission 15.08.2019, Révision 14.11.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 5 / 11

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance
Acide acrylique
CAS: 79-10-7, EINECS/ELINCS: 201-177-9, EU-INDEX: 607-061-00-8
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 2 ppm, 6 mg/m <sup>3</sup> , FT 233
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 10 ppm, 30 mg/m <sup>3</sup>

#### Composants possédants une valeur limite d'exposition (EU)

Substance / CE VALEURS LIMITES
Acide acrylique
CAS: 79-10-7, EINECS/ELINCS: 201-177-9, EU-INDEX: 607-061-00-8
8 heures: 10 ppm, 29 mg/m <sup>3</sup>
Court terme (15 minutes): 20 ppm, 59 mg/m <sup>3</sup> , 1

#### DNEL

Substance
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol, CAS: 27813-02-1
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 4.2 mg/kg bw/day.
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 264.5 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 2.5 mg/kg bw/day.
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 8.8 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 2.5 mg/kg bw/day.

#### PNEC

Substance
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol, CAS: 27813-02-1
Eau de mer, 0.904 mg/L.
Eau douce, 0.904 mg/L.
soildu sol, 0.727 mg/kg.
sédiment (Eau de mer), 6.28 mg/kg.
sédiment (eau douce), 6.28 mg/kg.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 10 mg/L.



Numero d'article MUV  
Marston-Domssel GmbH  
53909 Zlpich

Date d'émission 15.08.2019, Révision 14.11.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 6 / 11

## 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.
<b>Protection des yeux</b>	lunettes de protection. (EN 166:2001)
<b>Protection des mains</b>	Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants. En cas d'immersion: > 0,5 mm: Caoutchouc butyle, >480 min (EN 374-1/-2/-3). En cas de contact par projection: > 0,5 mm: Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374-1/-2/-3).
<b>Protection corporelle</b>	Vêtement de protection résistant aux bases (EN 340)
<b>Divers</b>	Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection. Eviter le contact avec les yeux et la peau.
<b>Protection respiratoire</b>	Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A. (DIN EN 14387)
<b>Risques thermiques</b>	Non applicable
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat</b>	visqueux
<b>Couleur</b>	limpide
<b>Odeur</b>	caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>Valeur du pH</b>	Pas d'information disponible.
<b>Valeur du pH [1%]</b>	Non applicable
<b>Point d'ébullition [°C]</b>	> 35
<b>Point d'éclair [°C]</b>	>93
<b>Inflammabilité (solide, gaz) [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limite inférieure d'explosion</b>	Non applicable
<b>Limite supérieure d'explosion</b>	Non applicable
<b>Propriétés comburantes</b>	Non
<b>Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de versement [kg/m³]</b>	Non applicable
<b>Solubilité dans l'eau</b>	partiellement soluble
<b>Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	ca. 1500 mPas (25°C)
<b>Densité relative de vapeur par rapport à l'air</b>	Pas d'information disponible.
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Auto-inflammation [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Temp. de décomposition [°C]</b>	Pas d'information disponible.

### 9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.



Numero d'article MUV  
Marston-Domsel GmbH  
53909 Zlpich

Date d'émission 15.08.2019, Révision 14.11.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 7 / 11

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Voir la SECTION 10.3.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnantes normales (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les acides forti et les oxydants forts.  
Polymérisation peut se produire à une température élevée.

### 10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.  
Fort échauffement.

### 10.5 Matières incompatibles

Différents métaux.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz irritants.



Numero d'article MUV  
Marston-Domsel GmbH  
53909 Zlpich

Date d'émission 15.08.2019, Révision 14.11.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 8 / 11

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Substance
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle, CAS: 109-16-0
LD50, oral, rat: > 2000 mg/kg (Lit.).
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol, CAS: 27813-02-1
LD50, oral, rat: 11200 mg/kg.
LD50, dermique, lapin: > 5000 mg/kg.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
Irritant  
Méthode de calcul

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
Irritant  
Méthode de calcul

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Méthode de calcul

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Méthode de calcul

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagenèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité sur la reproduction

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Remarques générales

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Substance
Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol, CAS: 27813-02-1
LC50, (48h), Leuciscus idus: 493 mg/l (DIN 38412).
EC50, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata: 97,2 mg/l (OECD 201).
EC50, (48h), Daphnia magna: 380 mg/l (OECD 202).

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement	Non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration	Non applicable
Biodégradabilité	Non applicable

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.





Numero d'article MUV  
Marston-Domsel GmbH  
53909 Zlpich

Date d'émission 15.08.2019, Révision 14.11.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 9 / 11

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

##### Produit

Eliminer comme déchet dangereux.

##### Catalogue européen des déchets (recommandé)

080409\*

##### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

##### Catalogue européen des déchets (recommandé)

150110\*

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"



Numero d'article MUV  
Marston-Domssel GmbH  
53909 Zlpich

Date d'émission 15.08.2019, Révision 14.11.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 10 / 11

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

**14.4 Groupe d'emballage**

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

**SECTION 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**PRESCRIPTIONS DE CEE** 1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008; 75/324/EEC (2016/2037/EC); (EU) 2015/830; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT** ADR (2019); IMDG-Code (2019, 39. Amdt.); IATA-DGR (2019)

**RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):** Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.

- **Observer les restrictions d'emploi** Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent. Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

- **VOC (2010/75/CE)** Non applicable

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Des appréciations de sécurité des matières n'ont pas été réalisées pour les matières produites dans ce mélange.



Numero d'article MUV  
Marston-Domsel GmbH  
53909 Zlpich

Date d'émission 15.08.2019, Révision 14.11.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 11 / 11

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1 Mentions de danger (SECTION 03)

H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

### 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose  
LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
STP = Sewage Treatment Plant  
TLV@/TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

### 16.3 Autres informations

**Tarif douanier:**

Non déterminé

**Méthode de classification**

Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux. (Méthode de calcul)  
Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée. (Méthode de calcul)  
Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. (Méthode de calcul)  
STOT SE 3: H335 Peut irriter les voies respiratoires. (Méthode de calcul)

**Positions modifiées**

Aucun

Copyright: Chemiebüro®